



Saint-Ambroise

Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise

Mardi 2 novembre 2021 (virtuel)

Marie-Anne Alepin (parent-rep.CSSDM)

Chloé Banville (vice-présidente)

Pierre-Luc Beaudoin (président)

Benoît Daneau (service de garde)

Lucie Fortin (directrice adjointe)

Annie Hénault (membre du personnel)

Marc-Olivier Killijian (parent)

Maud Lanckmans (parent)

Danny Legault (membre de la communauté)

Kim Marleau (directrice)

Caroline Préfontaine (membre du personnel)

Laurence Smith-Lauzon (parent)

Geneviève Woods (parent)

Les membres substitués présents à titre d'observateurs : Marie Gauthier,
Sébastien Hénaff, Marcella Molinié

1. 18h34 vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

1.1.Secrétariat

Maud Lanckmans propose de prendre les notes. Benoit Daneau seconde. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Pierre-Luc Beaudoin

Secondé par : Geneviève Woods

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2021

Une reformulation est à apporter au point 5.5 concernant le mot du parent délégué au comité de parents : la présidente démissionnaire du Centre de service scolaire demande réparation. Une rencontre a été faite avec le ministre de l'Éducation au sujet de la tutelle.

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par : Marc-Olivier Killijian

4. Parole au public

Marie Gauthier vient nous parler de la pollution atmosphérique par les véhicules. Elle constate que des parents et des accompagnateurs laissent leur moteur allumé en attendant l'enfant. Depuis 15ans, un règlement existe sur la nuisance causée par un véhicule à moteur et il ne peut être allumé plus de 3minutes par heure. Marie propose de mettre un affichage aux entrées Chambord et deNormanville et d'envoyer un message aux parents afin de les sensibiliser.

Après les échanges, il est convenu qu'un message de sensibilisation sera envoyé via l'info-parents. Marie Gauthier va contacter le 311 et trouver des affiches. Maud Lanckmans propose de contacter l'agente

sociocommunautaire du poste de quartier 35 pour avoir des informations à ce sujet et voir pour une possible collaboration avec les patrouilleurs.

5. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

5.1 Surplus et déficits

La direction a reçu la version préliminaire des surplus et déficits. Un point à l'ordre du jour sera ajouté à la prochaine rencontre afin d'en discuter.

5.2 Situation financière 2021-2022

Présentation de la direction.

L'entrée d'argent est toujours calculée au niveau du nombre d'enfants au 30 septembre. Il est important d'essayer d'équilibrer tous les fonds (de 1 à 6), sinon le fond 1 doit absorber les déficits des autres fonds.

L'année dernière, la mesure aide aux parents a permis de financer 4 conférences par zoom offertes aux parents.

Le projet A l'école on bouge! qui reçoit un budget sur 3 ans vient de se terminer et est renouvelé.

Un membre ajoute que si le budget pour les rencontres CÉ n'est pas utilisé, il peut être réaffecté ailleurs. L'année dernière, ce budget a servi à financer le montage vidéo du spectacle de fin d'année.

Une question d'un membre concerne le budget des surveillants du diner. Pour les enfants qui ne sont pas intégrés au service de garde (prénomés les dineurs), ceux-ci sont séparés de leur groupe (à partir de la 3ème année) et vont manger dans le gymnase sous la supervision de 2 surveillants. Un membre s'étonne de cette information et ne se souvient pas l'avoir lue dans les règlements du service de garde de l'école.

En conclusion, il y a eu beaucoup de changements cette année et l'école a eu une plus grande marge de manœuvre. Le budget par élève a légèrement baissé car on a fermé 2 classes et vu le contexte de la pandémie, l'école a pu

bénéficiaire de fonds supplémentaires malgré qu'elle soit considérée comme un milieu favorisé.

5.3 La fête de la rentrée

Avec le budget collation, on a pu acheter du popcorn et des jus.

5.4 Approbation des sorties et activités

L'artiste du projet Mon Portrait en maternelle n'est plus disponible mais les enseignants ont reçu son autorisation pour le faire sans elle. Les trois enseignants ont l'intention de le faire.

Marie-Anne Alepin propose l'adoption.

Pierre Luc Beaudoin la seconde.

5.5 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Le PTRDI 2022-2025 a été adopté à l'unanimité avec pour commentaires que nous souhaitons avoir plus de temps pour la consultation et que les travaux de réfection ayant été faits, nous n'aurons pas à délocaliser les gens fréquentant l'annexe de l'école St-Ambroise.

5.6 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Présentation par la direction de la mise à jour du plan. L'objectif serait de diminuer de 10% les gestes de violences verbales et physiques mais au vu du nombre de retenues et la compilation des gestes de violence, la direction n'est pas en mesure d'affirmer qu'il y a eu une diminution significative.

Une membre substitue ajoute l'importance qu'il y ait une collaboration entre les enseignants et les éducateurs(-trices) du service de garde. Souvent, les gestes de violence sont observés à l'extérieur de la classe, lors des périodes avec le service de garde (cour d'école, couloirs). Elle suggère qu'une démarche d'observation soit ajoutée au plan.

Le plan sera envoyé ultérieurement pour adoption.

5.7 Changement au calendrier proposé

Pierre Luc Beaudoin propose de changer la date de la rencontre du 22 février au 24 février 2022.

Marie-Anne Alepin seconde.

5.8 Caisse scolaire

Compte tenu de l'heure tardive, ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

5.9 Photo scolaire

La direction suggère d'avoir une 3ème soumission pour prendre une décision éclairée. Maud contactera aussi La Boite Blanche afin de leur faire un retour des commentaires décevants reçus par certains parents.

6. Informations

6.3.De la direction

Le dépistage des enfants asymptomatiques se fera avec le soutien de l'ambulance Saint Jean.

6.4.De la présidence

Marie-Anne Alepin a participé à l'AGA du comité de parents de la CSSDM avec Geneviève Woods par zoom. Marc Etienne Deslauriers a été élu président, Kilika Koulibaly vice présidente et Adamo Diallo secrétaire.

Levée de l'assemblée à 21h32. Chloé Banville propose et Marie-Anne Alepin seconde.